



16 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CP145-2020

LE CNES ET L'ESA SIGNENT LE CONTRAT DE MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DU PAS DE TIR DU CENTRE SPATIAL GUYANAIS (CSG) POUR LA PÉRIODE 2020-2024

Mercredi 16 décembre 2020, Jean-Yves Le Gall, Président du CNES et Johann-Dietrich Wörner, Directeur Général de l'ESA, ont signé le contrat pour la rénovation et la modernisation du Centre Spatial Guyanais (CSG), port spatial de l'Europe, pour 2020-2024. Ce contrat est la concrétisation des décisions prises lors de la Conférence ministérielle de l'ESA (Space19+), tenue à Séville en novembre 2019. Les montants engagés couvrent à hauteur de :

- 413 millions d'euros, le maintien en condition opérationnelle de la base : fonctionnement, maintenance et traitement des obsolescences ;
- 93 millions d'euros, le programme de rénovation profonde et de modernisation : programme CSG Nouvelle Génération.

S'ajoute la part en propre du CNES de 206 millions d'euros pour le maintien en condition opérationnelle et de 47 millions d'euros pour le programme de modernisation. Ainsi le financement total alloué au CSG s'élève à 759 millions d'euros, dans lequel la part française représente 56%. Le CNES est également chargé d'assurer la sauvegarde et la sécurité afin de protéger les personnes, les biens et l'environnement contre tout dommage, dans le respect des lois et règlements internationaux et français en vigueur.

Cette opération majeure de modernisation permettra au CSG, fenêtre de l'Europe vers l'espace :

- D'assurer la robustesse des infrastructures et ainsi, de sécuriser le fonctionnement de la base ;
- De moderniser les installations et les processus, afin de gagner sur les coûts de maintenance et d'exploitation ;
- D'accroître la flexibilité et l'adaptabilité des moyens pour répondre à l'arrivée d'Ariane 6 et de Vega C, ainsi qu'aux nouveaux besoins des clients : multi-missions, nouveaux types de charges utiles, optimisation des durées de campagnes ;
- De réduire les coûts de fonctionnement et d'obtenir une plus grande efficacité énergétique. Ces réductions profiteront également à l'opérateur de lancement et aux industriels de production présents sur la base ;
- De maintenir l'attractivité de la base, le niveau d'excellence attendu par l'Europe spatiale, d'offrir le meilleur niveau de qualité, fiabilité, disponibilité aux clients venus du monde entier et de préparer la base à l'arrivée des nouveaux acteurs issus du NewSpace ;
- Enfin, d'améliorer l'accueil du public.

La dernière opération de mise à niveau et de modernisation de la base spatiale date de 25 ans. Elle s'était concrétisée par la réalisation du projet « CSG 2000 », conçu et mis en œuvre pour accompagner l'arrivée d'Ariane 5.

Depuis 1975, les Etats européens membres de l'ESA contribuent au financement du CSG. Leur contribution est gérée dans le cadre de l'Accord entre la France et l'ESA et des Résolutions sur le financement de périodes successives de cinq ans, qui prévoient que tous les Etats membres de l'ESA (dont la France) financent 2/3 des frais de maintien en condition opérationnelle de la base, la France finançant directement le dernier tiers sur son propre budget.

CONTACTS

Pascale Bresson
Raphaël Sart

Attachée de Presse
Responsable Presse

Tél. 01 44 76 75 39
Tél. 01 44 76 74 51

pascale.bresson@cnes.fr
raphael.sart@cnes.fr

[Photothèque et vidéothèque du CNES](#)

presse.cnes.fr